

15 Jul 2024 -10:09

Émission de nouveaux bons d'État le 16 septembre 2024

Le mercredi 4 septembre 2024, le bon d'État à 1 an de septembre 2023 arrivera à échéance. Ce jour-là, l'Agence fédérale de la Dette versera le capital du bon d'État ainsi que le coupon (en retenant le précompte mobilier réduit de 15,0 %) sur les comptes indiqués.

L'Agence souhaite donner aux souscripteurs la possibilité de souscrire à nouveau à un bon d'État et a donc décidé d'émettre les bons d'État de septembre le lundi 16 septembre 2024.

Les épargnants pourront d'ores et déjà souscrire à un bon d'État à 1 an. En outre, l'agence proposera au moins un autre bon d'État d'une durée plus longue (3, 5, 8 ou 10 ans). Elle annoncera le lundi 26 août la durée de ces bons d'État.

Les coupons des bons d'État seront annoncés le mardi 3 septembre.

La période de souscription débutera le jeudi 5 septembre et se terminera le vendredi 13 septembre pour les souscriptions par l'intermédiaire d'une institution de placement. Pour les souscriptions par l'intermédiaire du Grand Livre, la période de souscription se terminera un jour plus tôt, le jeudi 12 septembre.

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47080
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management &
Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be